

Prévente pour les bénévoles le samedi de 8h à 8h30

Parking bénévoles dans la cour de l'école, accès par la porte arrière de la ferme

Nombre d'articles autorisés

- 10 articles pour 4h de bénévolat minimum
- 12 articles pour 3h de bénévolat minimum le samedi à l'ouverture

Les bénévoles qui surveillent la prévente pourront choisir 12 articles de 8h30 à 8h45.

Accès à la prévente

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à rentrer dans les salles de vente. Ils restent au bar. Essayage possible pour les enfants dans le hall à 8h30. Les articles ne convenant pas seront remis en vente avant 9h par un bénévole.

Déroulement de la prévente

- Un **SAC NOMINATIF** est remis à chacun pour ses achats.
- Merci de respecter le nombre d'articles autorisés sinon des articles, pris au hasard, devront être retirés. Ne pas déranger l'ordre des articles. Rien ne doit être mis de côté.
- Pour un article encombrant, une étiquette vous est remise (avant 8h30) et l'article reste dans la salle. Le sachet avec cette étiquette est mis dans votre sac d'achats.

À 8h30, fin de la prévente, les acheteurs se regroupent devant le hall. Ne pas fermer le sac d'achats, **noter le nombre d'articles** choisis sur l'étiquette du sac et remplir une fiche jaune si besoin **2** (voir ci-dessous)

2 solutions pour enregistrer et payer vos articles :

1 Vous passez vous-même à l'enregistrement scanner **avant 11h** car *vous n'êtes pas en poste*.

Vous remettez votre sac **SOUS LE HALL** aux bénévoles (pas besoin de fiche jaune).

Les articles sont recomptés.

Vous passez le prendre avant l'enregistrement. Si vous souhaitez refaire des achats, vos 2 sacs seront scannés en même temps, avec une seule facture.

2 Votre enregistrement sera fait par des bénévoles **entre 11h et 12h** car *vous êtes en poste à 9h ou 9h30*.

Vous remettez votre sac **SOUS LE HALL** aux bénévoles avec la fiche jaune de renseignements remplie qui sera scotchées sur le sac par une bénévole.

Les articles sont recomptés.

Entre 11h et 12h, tous les sacs déposés **2** seront scannés par des bénévoles (factures éditées).

Règlement et récupération de vos achats avant 16h.

Attention, aucun sac d'achats ne doit sortir par le portail arrière sans autorisation.

Possibilité pour les bénévoles garés au parking de l'école de faire garder leur sac à l'entrée pour le récupérer en voiture juste devant l'entrée de la ferme (mettre les warnings).